



PARROT®

Deux distinctions de premier plan reconnaissent le haut niveau d'innovations technologiques en France et à l'international

Paris, le 1 février 2008 - 17h45 (heure locale) – Parrot, le leader des périphériques sans fil pour les téléphones mobiles, a été distingué au mois de janvier 2008 par deux organisations majeures dans le domaine des produits électroniques grands public et de l'innovation.

PARROT : Lauréat national des Trophées INPI de l'Innovation 2007



Les Trophées INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) de l'Innovation distinguent les PME-PMI pour leur capacité à se développer grâce à leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle.

Les critères de sélection des lauréats englobent toutes les composantes d'une stratégie de propriété industrielle au service du développement économique de l'entreprise : veille technologique et concurrentielle, dépôts de titres de propriété industrielle (brevets, marques...), gestion et exploitation de licences, lutte contre la contrefaçon, etc.

Parrot a tout d'abord reçu le Trophée INPI de l'Innovation 2007 Ile-de-France en Décembre 2007 et le 16 janvier 2008, Parrot a remporté le trophée national, signe de reconnaissance de la pertinence de la stratégie de propriété industrielle du Groupe.

A PROPOS DE L'INPI Etablissement public sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises. Il propose et met en œuvre les politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Le communiqué de presse diffusé à cette occasion par L'INPI peut être consulté ici :

http://www.inpi.fr/fr/presse/espace-presse/communiqués-de-presse/detail-communiqué/article/palmars-des-10e-trophees-inpi-de-innovation373.html?tx_ttnews%5BbackPid%5D=1983&cHash=11c3bfc067

PARROT : Vainqueur du concours Bluetooth® SIG Best of CES dans la catégorie Musique

A l'occasion du Consumer Electronics Show qui s'est déroulé à Las Vegas au début du mois de Janvier, le Bluetooth SIG a organisé la troisième édition du concours « Best of CES » au cours duquel les meilleurs produits compatibles Bluetooth sont récompensés.



Le Parrot DS1120, un nouvel ensemble de haut-parleurs Hi-Fi stéréo sans fil, a obtenu la 1^{ère} place du concours Bluetooth Special Interest Group : « Best of CES » dans la catégorie Musique.

Le Parrot DS1120 restitue la musique depuis n'importe quelle source musicale Bluetooth stéréo (A2DP) avec une formidable qualité Hi-Fi. Bénéficiant d'un design compact et épuré, il fonctionne avec tous les terminaux mobiles Bluetooth : téléphone mobile, lecteur MP3 ou ordinateur portable.

A PROPOS DU BLUETOOTH® SIG Le Groupe d'intérêt spécial Bluetooth est une association privée, à but non lucratif. Ce groupe n'est pas impliqué dans la conception, la fabrication ou la vente de produits Bluetooth.

Fondé en 1998, le GIS comprend aujourd'hui plus de 4 000 membres, leaders dans les domaines des télécommunications, de l'informatique, de l'industrie automobile, de la musique, de l'habillement, de l'automatisation industrielle et de la réseautique ;

Les membres du GIS jouent un rôle clé dans le développement de la technologie sans fil Bluetooth en intégrant cette technologie à leurs différents produits (téléphones portables, imprimantes, automobiles, etc.) et en la commercialisant.

Le communiqué de presse diffusé à cette occasion par le Bluetooth® SIG peut être consulté ici :

http://www.Bluetooth.com/Bluetooth@/Press/SIG/BLUETOOTH_SIG_ANNOUNCES_WINNERS_OF_3RD_ANNUAL_BEST_OF_CES_CONTEST.htm

A PROPOS DE PARROT

Créée en 1994, Parrot s'est rapidement hissée au niveau des principaux acteurs mondiaux des périphériques sans fil pour téléphones mobiles. S'appuyant sur un savoir faire éprouvé en matière de technologies de reconnaissance vocale et de traitement du signal, Parrot a été l'une des toutes premières entreprises à produire des équipements de téléphonie mains-libres pour automobiles utilisant la norme Bluetooth®, dont elle avait compris, dès 1999, le formidable potentiel. Elle a vendu près de 3 millions d'unités de produits en 2006. Déterminée à accompagner la percée irrésistible des périphériques sans fil dans l'univers quotidien, Parrot développe depuis 2006 une nouvelle gamme de produits son et image sans fil.

Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement ouverte sur l'international, tant en ce qui concerne sa clientèle, puisque 90,5% de ses ventes se font hors de France, qu'en termes de production, sous-traitée auprès de partenaires minutieusement sélectionnés et contrôlés pour atteindre le meilleur niveau de qualité et de réactivité. Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement bien positionnée pour tirer parti du formidable avenir promis aux périphériques de la téléphonie mobile. Parrot affiche une forte croissance de son chiffre d'affaires consolidé, passant de 80,9 millions d'euros pro forma en 2005 à 166,9 millions d'euros en 2006.

www.parrot.com

Euronext Paris – Eurolist, Compartiment B: FR0004038263 - PARRO

®The Bluetooth word mark and logos are owned by the Bluetooth SIG, Inc. and any use of such marks by Parrot S.A. is under license. Other trademarks and trade names are those of their respective owners. Tous droits réservés. Les marques PARROT figurant sur ce document sont la propriété exclusive de la société PARROT. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs et sont utilisées sous licence par la société PARROT.

CONTACTS

Relations investisseurs et analystes
Nathalie Balourdet
T. : +33 (0)1.48.03.74.04
nathalie.balourdet@parrot.com

Relations investisseurs et analystes - Relations presse
Marie Ein / Cyril Combe
T. : +33(0) 1 53 65 68 68
parrot@calyptus.net